

BULAC

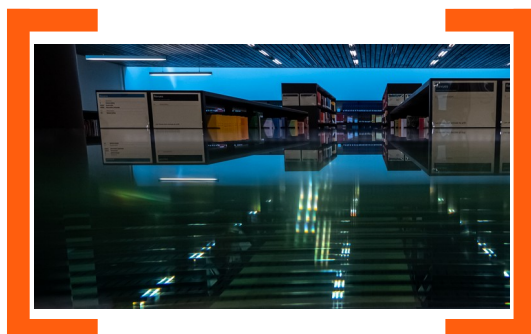
[הפריס] [大学] [γλώσσες] [ལྷན་སྐྱེས་]

Bibliothèque universitaire
des langues et civilisations



PROGRAMME D'ACTIVITÉ 2022

Version approuvée par l'assemblée générale du 9 décembre 2021



SOMMAIRE

2022, ANNÉE DE RÉALITÉ.....	3
DOSSIERS MAJEURS.....	5
LA BULAC DANS UN PAYSAGE EN MOUVEMENT.....	5
DES DONNÉES POUR LES HUMANITÉS.....	6
DES COLLECTIONS TOUJOURS PLUS RÉACTIVES.....	8
« SERVICES PUBLICS + ».....	10
POINTE CANTAGREL.....	11
PARTENARIATS.....	12
DÉVELOPPER DES COLLECTIONS ET DES SERVICES POUR LA RECHERCHE.....	12
COOPÉRER AUTOUR DES PUBLICS.....	13
COOPÉRER AUTOUR DES EXPERTISES DE LA BULAC.....	13
ACTIVITÉS DES PÔLES, MISSION ET DIRECTIONS.....	14
PÔLE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS.....	14
PÔLE FLUX ET DONNÉES.....	17
PÔLE MÉDIATION.....	22
PÔLE CONSERVATION.....	25
MISSION COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE.....	27
DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES.....	29
DIRECTION TECHNIQUE DU BÂTIMENT.....	32

Couverture : Équipe de la direction technique du bâtiment – septembre 2021 ; Exposition « Ottomanes et Ottomans », salle de lecture rez-de-jardin – juin 2021 ; Inauguration exposition permanente « Una Chiamata », salle de lecture rez-de-jardin – mars 2021.

Crédits photographiques : Maxime Ruscio/BULAC

Introduction

2022, année de réalité

Après deux années hors normes, où la virtualité des activités et des relations sociales aura failli l'emporter sur la matérialité des choses et le contact humain, 2022 est espérée comme une année complète de retour à la normale (si l'exploitation de la fin de l'alphabet grec nous en laisse bien le loisir !) : reconstitution qualitative et quantitative du lectorat, plein fonctionnement des salles et des services aux usagers, travail interne des équipes déroulé sans la contrainte imposée du travail à distance.

Le retour à la réalité prend également une forme encore peu expérimentée jusque là par la BULAC : celle d'un resserrement budgétaire significatif dans la prévision de ses prochaines activités. Non que ses prévisions de recette ne se soient réduites, les recettes fléchées ayant plutôt tendance à augmenter. Mais, certaines dépenses progressent de manière peu compressible :

- Les coûts d'entretien, de maintenance et de vérification réglementaire du bâtiment ne peuvent aller qu'augmentant avec le temps qui passe, même si la direction technique du bâtiment est extrêmement attentive à cette augmentation et mène avec beaucoup d'intelligence les différents travaux qui s'imposent pour en obtenir le meilleur rendement.
- Les dépenses de fonctionnement informatique connaissent une forte progression : licences, prestations, hébergement croissent en proportion des nouveaux outils qui sont mis en place (outils de découverte et de gestion des ressources électroniques, gestion des programmes de numérisation...), mais aussi de l'augmentation – souvent moins acceptable – du coût de certains outils hébergés (gestion des ressources financières) ou des contrats de maintenance de l'infrastructure informatique. Dès 2022, une recherche d'économies sera menée sur cette enveloppe qui a doublé en moins de cinq ans.
- Malgré une réduction des perspectives de recrutement en 2022, la masse salariale augmente légèrement pour prendre en compte les différentes mesures qui s'imposent à l'établissement : glissement vieillesse-technicité bien sûr, mais aussi prise en charge partielle du coût des mutuelles, prime de précarité, prime exceptionnelle de pouvoir d'achat, indemnité de télétravail...

Pour prendre en charge toutes ces dépenses, il faut en 2022, pour la première fois, réduire significativement la voilure des dépenses documentaires, acquisitions et conservation confondues.

Voyons les choses positivement : ce sera l'occasion d'affiner encore les choix d'acquisition, que ce soit en termes de partage documentaire avec les autres bibliothèques – d'Île-de-France notamment –, de vérification de l'usage réel des abonnements papier et électronique en vue d'éventuels désabonnements, mais surtout de renégociation des coûts. Cela donnera également du temps supplémentaire aux chantiers de qualité des données ou de traitement rétrospectif des documents et des fichiers en attente.

Dotée d'un nouveau site web dorénavant parfaitement opérationnel, un outil essentiel pour progresser dans la qualité des services offerts et dans la valorisation de ses collections, la BULAC peut désormais se concentrer sur son prochain projet d'envergure : l'aménagement du « tiers-lieu » de la pointe Cantagrel.

Le directeur,
Marie-Lise Tsagouria



Dossier majeur 2022

La BULAC dans un paysage en mouvement

Le paysage documentaire francilien connaît une recomposition profonde avec l'ouverture et la reconfiguration de bibliothèques de recherche qui viennent renforcer l'offre en ressources et services pour les études aréales.

OBJECTIFS

- refonte de la charte documentaire de 2004
- formalisation de la politique documentaire dans le domaine des ressources numériques
- développement de réseaux thématiques pour les études aréales dans le cadre de CollEx-Persée

INDICATEURS

- nombre de fonds BULAC signalés dans le cadre de la cartographie CollEx-Persée
- nombre de fonds de partenaires signalés dans le cadre de la cartographie CollEx-Persée

Le paysage documentaire francilien connaît un remarquable enrichissement pour les étudiants et chercheurs aréalistes, avec la reconfiguration de La contemporaine à Nanterre, des bibliothèques de l'Institut des civilisations du Collège de France, l'ouverture du Grand établissement documentaire du Campus Condorcet et la réorganisation des collections conservées à la Maison de l'Asie par l'ÉFEO.

La charte documentaire élaborée pour la BULAC en 2004 exige ainsi une solide révision pour tenir compte des évolutions de l'offre éditoriale depuis plus de quinze ans et assurer la meilleure coordination entre établissements dans le développement de leurs collections. Un partage documentaire rénové est donc nécessaire, pour les ressources imprimées comme pour la documentation numérique, pour les livres comme pour les publications en série, en matière de sources d'acquisition, de place des langues vernaculaires ou des domaines disciplinaires et géographiques couverts.

L'analyse des politiques d'acquisition doit nécessairement s'accompagner de l'examen de l'offre de

services de chaque établissement. Il est essentiel de consolider la logique consortiale indispensable au développement des disciplines rares, reposant sur des ressources de niche, que constituent les études aréales. Cet enjeu est crucial, notamment, en matière de ressources électroniques, les modèles de licences ouvertes à l'ensemble des utilisateurs négociées par la BULAC entrant en concurrence avec les logiques de desserte de sites développées par les fournisseurs.

La coordination de l'offre documentaire passe ainsi par une reprise fine de la cartographie documentaire, s'appuyant sur une enquête et une coordination avec les établissements concernés. En matière de ressources numériques, les différentes échelles de négociation (partage de responsabilités à l'échelle régionale, groupements, consortiums, licences nationales) doivent être explorés.

Au-delà de l'échelle régionale, cette coordination contribuera au renforcement des réseaux thématiques constitués dans le cadre des programmes du GIS CollEx-Persée.

Dossier majeur 2022

Des données pour les Humanités

La gestion des données de la recherche est une activité fortement affirmée dans de nombreuses bibliothèques universitaires, dans le cadre des politiques de science ouverte mises en place par les établissements.

Le positionnement institutionnel de la BULAC la singularise : au service de différentes institutions, son rôle n'est pas tant d'accompagner la création de plan de gestion de données de la recherche dans le cadre des appels à projet que de valoriser la production scientifique des laboratoires de recherche centrés sur les aires culturelles et de proposer aux chercheurs un accompagnement numérique centré sur les corpus issus de ses collections et catalogues, les outils et les référentiels liés aux domaines qu'elle couvre.

Cette offre de service renouvelée et enrichie s'inscrit dans le cadre des politiques nationales de gestion des identités chercheurs et de promotion de la science ouverte.

OBJECTIFS

- chantier rétroactif d'alignement des identifiants chercheurs du portail HAL
- étude de besoin pour les chercheurs hors Inalco
- formalisation du circuit pour créer et enrichir

les référentiels de chercheurs.

- organisation de chantier qualité des données d'autorités des catalogues

INDICATEURS

- passage de 60 à 75 % des auteurs Inalco alignés sur IdRef

1 ALIGNEMENT ET RÉFÉRENTIELS D'AUTORITÉ AU SERVICE DE LA SCIENCE OUVERTE

La BULAC est la structure référente pour le signalement des thèses, l'alignement et l'enrichissement des identifiants des chercheurs de l'Inalco dans HAL en concordance avec les politiques nationales portées par l'Abes.

2 ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE DES PROJETS DE RECHERCHE

La BULAC met ses expertises au service de la production de projets scientifiques sur les aires culturelles. L'expertise historique de la bibliothèque dans la gestion de données multilingues et celle plus récente de l'enrichissement croisé de référentiels développés dans le cadre de la transition bibliographique en font un partenaire précieux pour le développement des humanités numériques aréalistes.

En 2022, elle innovera dans son offre de services :

- travail sur les corpus numérisés et l'enrichissement de leur signalement avec le projet EPIPOM

- aide à la constitution de corpus pour les projets de recherche sur ses corpus numérisés (HTR Califa), ses catalogues multilingues.
- participation aux appels à projets dans le cadre des GIS aréaux Asie, Études africaines et Moyen-Orient et mondes musulmans.

3 LA PROMOTION DE LA SCIENCE OUVERTE

Par la formation des professionnels et l'accompagnement des chercheurs

La BULAC consolide sa promotion de la science ouverte par un travail de sensibilisation et de formation de tous ses agents. La valorisation des plateformes d'archives ouvertes et des revues en accès ouvert s'ancre dans une pratique quotidienne du renseignement bibliographique autant que dans la maîtrise technique des modalités de dépôt des productions scientifiques : ces compétences sont appelées à rejoindre les communs de la pratique professionnelle et à ne plus rester du domaine exclusif d'une équipe spécialisée, facilitant ainsi la rencontre entre chercheurs et bibliothécaires concernés.

- construction d'un cycle de formation à destination des professionnels au 1^{er} semestre 2022
- organisation de rencontres avec les équipes de recherche aréalistes pour présenter le circuit de publication en accès ouvert, la gestion de l'identité numérique des chercheurs, et l'accompagnement au dépôt dans les archives ouvertes. L'année 2022 sera consacrée aux équipes de l'Inalco.

Par le soutien de l'accès ouvert et la promotion de la bibliodiversité

À travers une politique active d'acquisition de ressources numériques en accès ouvert et la valorisation des publications, la BULAC réaffirme son soutien à l'accès ouvert :

- renouvellement de la convention avec *OpenEdition*
- adhésion au DOAJ et à Sparc Europe
- poursuite de l'expérimentation de nouveaux modes d'acquisition (souscription à des publications scientifiques en accès ouvert) et de communication scientifique (valorisation de la plateforme Hypothèses)



Dossier majeur 2022

Des collections toujours plus réactives

L'adaptabilité des processus de sélection et d'obtention de la documentation sur tous supports sera mise à l'épreuve en 2022.

La forte baisse du budget (- 100 000 €) incitera à rationaliser encore les achats de périodiques en les articulant mieux avec les titres disponibles dans les autres structures documentaires et en retravaillant les équilibres entre les aires et les disciplines. Côté ressources numériques, la question du désabonnement de certaines ressources sera étudiée au regard de leurs usages en s'appuyant sur les indicateurs mis en place depuis deux ans. Pour les monographies, l'essai de nouveaux canaux d'approvisionnement (fondés notamment sur les échanges internationaux) prendra tout son sens. Pour tous les supports, la prise en compte des suggestions et les tests des usagers permettront d'affiner et d'adapter le service rendu au public.

OBJECTIFS

- mettre à disposition du public le plus rapidement possible les documents de toute nature
- dynamiser la gestion des collections pour répondre aux besoins des usagers et aux impératifs de conservation des documents
- capitaliser, formaliser et pérenniser les accès aux collections sur place et à distance dans des formes renouvelées et agiles, organiser et formaliser l'hybridation des collections
- réduire les délais de livraison et du nombre de blocages et de renvois de colis par rapport à 2020 et 2021

INDICATEURS

- délai moyen entre la suggestion de l'utilisateur et la disponibilité pour consultation des monographies papier : amélioration par rapport à 2021 en %
- délai moyen entre la création du panier de commandes et la disponibilité pour consultation des périodiques et des monographies : amélioration par rapport à 2021 en %
- délai moyen entre l'acquisition d'une ressource électronique et sa disponibilité pour consultation
- prix d'un article/livre électronique téléchargé par bouquet de ressources électroniques (prix/nombre de téléchargements)

1 LIBRE-ACCÈS

Dix ans après l'ouverture de la BULAC, la prise de recul sur les collections implantées en libre-accès est indispensable pour en connaître l'état et en préparer l'évolution et le développement. À l'heure où les collections s'accroissent d'environ 9 000 nouveaux volumes par an, il n'est ainsi plus possible de considérer que le libre-accès doit être le reflet de l'ensemble des fonds apportés par les établissements fondateurs. Il est en revanche indispensable de faire mieux correspondre les fonds proposés dans les salles de lecture aux pratiques des usagers, aux développements actuels des études aréales, à la production éditoriale et aux possibilités de captation de la documentation.

En 2022, trois groupes de travail se réuniront pour réviser la classification utilisée en salle de lecture et ajuster les règles de mise à disposition des documents en libre-accès

Indicateur : Révision de la classification et de la charte du libre-accès

Indicateur : Axes de révision de la classification

2 ADAPTER LES COLLECTIONS AUX MOYENS ET À LA DEMANDE

Veille documentaire

Suite à la montée de version du SIGB, le circuit de gestion interne des suggestions émises par les usagers sera finalisé.

Fourniture des documents papier et électronique : vers une hybridation raisonnée

La mise en place de circuits d'approvisionnements minimaux de monographies en langues vernaculaires sera consolidée pour les fonds à entretien non permanent en l'absence de chargé de collections (que ce soit par le biais des échanges internationaux ou d'acquisitions onéreuses), en se concentrant particulièrement sur les domaines kurde et de l'Asie du Sud-Est.

Le rafraîchissement des collections restera au centre des préoccupations : la reprise des collections des annexes Clichy et Dauphine, conservées en magasin mais toujours très consultées et dont l'état physique laisse souvent à désirer, sera poursuivie.

L'hybridation des collections se maintiendra dans un contexte de rationalisation des coûts et de révision des titres. La session de commandes des abonnements pour 2023 sera l'occasion d'un travail de sélection accentuée des titres de périodiques et les ressources numériques seront évaluées au regard de leurs usages, selon les procédures mises en place en 2021. Cela permettra de dégager des moyens pour l'achat de nouvelles ressources.

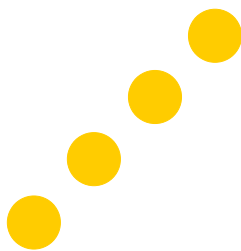
La circulation des documents entre les différents espaces de la bibliothèque, qu'ils soient physiques ou en ligne, font l'objet d'une attention constante et la mise en cohérence du signalement entre les différents points d'accès en ligne sera affinée.

Logistique et adaptation des circuits

Le circuit logistique d'approvisionnement des documents publiés en dehors de l'Union européenne doit être entièrement révisé pour tenir compte des nouvelles règles d'importation des documents et limiter les contraintes d'organisation et les aléas fréquents dans la livraison des colis du fonctionnement actuel.

Des pistes de travail ont été tracées en 2021 dans un dialogue avec les services douaniers pour la prise en main par la bibliothèque de la chaîne logistique à partir du pays d'importation, ce qui constitue un changement complet de perspective.

Un circuit logistique global piloté par la BULAC sera mis en place dès janvier 2022 après remise à plat des procédures internes et ouverture de comptes chez les transporteurs. Une évaluation quantitative et qualitative de ces nouvelles procédures sera réalisée au 2nd semestre 2022.



Dossier majeur 2022

« Services publics + »

LE PROGRAMME D'AMÉLIORATION CONTINUE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Le programme « Services publics + » lancé nationalement en novembre 2020 définit les engagements interministériels en matière d'amélioration des relations entre les usagers et les administrations publiques. Il formalise des exigences destinées à garantir un accueil de qualité centré sur l'utilisateur, ses attentes, son confort et sa satisfaction.

OBJECTIFS

- mettre en application les exigences du référentiel Services publics +
- identifier des axes d'améliorations et des réussites à valoriser
- définir un plan d'action et s'assurer de la mise en œuvre de ce plan
- mettre en place l'auto-évaluation et l'amélioration continue des services de la bibliothèque

INDICATEUR

vérification du respect des exigences du référentiel Services Publics+

Sans bouleverser les démarches actuellement mises en œuvre par la BULAC afin de veiller à l'amélioration constante de ses services, ce programme national impose toutefois un cadre spécifique au suivi des actions engagées par l'établissement, à la suite d'auto-évaluations et de retours des usagers.

Le programme « Services publics + » constitue un ensemble de principes et de règles qui s'imposent à l'ensemble des administrations publiques. Au nombre de neuf, ces principes visent à rendre les services aux usagers plus efficaces, plus utiles et plus simples :

- 1 Dans le respect mutuel, vous êtes accueillis avec courtoisie et bienveillance, et dans les conditions prévues par la loi vous avez le droit à l'erreur.
- 2 Nous sommes joignables par téléphone ou sur place et nous facilitons vos démarches en ligne.
- 3 Vous bénéficiez d'un accompagnement adapté à votre situation personnelle.
- 4 Nous vous orientons vers la personne compétente pour traiter votre demande.
- 5 Vous recevez une réponse à vos demandes dans les délais annoncés et vous êtes informés sur l'avancement de votre dossier.

- 6 Vous avez accès à nos résultats de qualité de service.
- 7 Vos avis sont pris en compte pour améliorer et simplifier nos démarches.
- 8 Nous développons en permanence nos compétences et nous améliorons en continu.
- 9 Nous sommes écoresponsables.

Outre les règles qui en découlent, un système d'auto-évaluation sous-tend ce programme afin d'intégrer l'amélioration continue dans le mode de fonctionnement de l'établissement. Parmi les engagements de « Services Publics + » figure l'obligation pour les administrations de rendre publics les résultats de ces évaluations et de valoriser les actions entreprises en vue de la satisfaction des usagers.

Après une première auto-évaluation, confortée par les résultats de l'enquête menée auprès des publics fin 2021, des améliorations de l'accueil seront mises en œuvre dès le printemps 2022.

Après communication auprès du public sur les mesures mises en œuvre, celui-ci sera ponctuellement sollicité pour évaluer leur efficacité.

Dossier majeur 2022

Pointe Cantagrel

Depuis l'ouverture de la BULAC en 2011, un local d'environ 200 m² situé à la pointe du Pôle des langues et civilisations reste inexploité. Implanté au croisement des rues Cantagrel et Grands Moulins, il bénéficie d'une forte visibilité, auprès des usagers du bâtiment comme des riverains, et d'un accès direct depuis la rue. Initialement destiné à abriter un commerce, l'absence d'exploitant a finalement conduit la BULAC et l'Inalco à élaborer une proposition d'aménagement en vue d'une gestion conjointe.

OBJECTIFS

Aménager le local de la pointe Cantagrel pour répondre :

- au besoin d'espace convivial, de détente et de restauration, espace actuellement restreint dans l'ensemble du bâtiment
- au besoin d'espace culturel d'une jauge comprise entre 35 et 100 personnes

INDICATEUR

- degré de réalisation du rétroplanning
- lancement des études architecturales : 1^{er} semestre 2022

En 2018, un projet de service, conçu avec l'appui d'une équipe de conservateurs stagiaires, a été validé par les deux établissements. Il vise en premier lieu à offrir à tous les publics, usagers du Pôle et curieux, un lieu de détente et de restauration dans un cadre plus convivial que les espaces actuellement proposés au sein de la BULAC et de l'Inalco. Un accès gratuit et direct, des zones différenciées (gradins, tables, salle de groupe) dotées de mobiliers modulaires et des services multiples (cafétéria, micro-ondes, jeux et piano), devront permettre une appropriation rapide par les publics. Le local pourra également abriter de manière plus ponctuelle des manifestations culturelles et scientifiques, dans un lieu accueillant et mieux dimensionné pour certaines conférences que l'auditorium. Il renforcera ainsi à la fois la capacité d'accueil et l'attractivité des

deux établissements, leur inscription dans la vie culturelle du quartier, leur identité commune et leur visibilité.

La phase de préfiguration achevée en juin 2018 a permis de présenter à la SEMAPA un premier projet d'aménagement qu'elle a validé.

Début octobre 2021, après renoncement du CROUS, l'entreprise à but d'emploi « 13 Avenir » a été retenue comme partenaire pour prendre en charge l'offre de restauration et contribuer à l'animation de ce local. Les objectifs sont désormais les suivants :

- Finalisation du programme : décembre 2021.
- Choix du prestataire pour les études architecturales : 1^{er} semestre 2022.
- Lancement de l'appel d'offres pour les travaux : 2nd semestre 2022.
- Début des travaux : Fin 2022 – début 2023.

PARTENARIATS

DÉVELOPPER DES COLLECTIONS ET DES SERVICES POUR LA RECHERCHE

1 AGENCE BIBLIOGRAPHIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (ABES)

Subventions sur conventions pour le rétrocatalogage des manuscrits arabes et la rétroconversion dans le catalogue en ligne des fichiers d'imprimés japonais, hébraïques et arabes.

2 GROUPEMENT D'INTÉRÊT SCIENTIFIQUE COLLEXPERSÉE

- Accueil d'une résidence de recherche : programme post-doctoral de 12 mois consacré à la numérisation enrichie du fonds iconographique Henry Viollet, déposé par le CERMI.
- Plan de conservation partagée des périodiques d'Europe centrale, balkanique et orientale, porté par la BULAC avec le soutien technique du Centre technique du livre de l'Enseignement supérieur (CTLes), associant la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg (Bnu), La contemporaine, Sciences Po et Sorbonne Université.
- Participation au projet de cartographie des collections : animation de réseau pour les études aréales, projet pilote « Digimagh » pour la valorisation des ressources maghrébines conservées en France, en coopération avec le GIS Moyen-Orient et mondes musulmans.
- Participation au portage d'une instance mutualisée NumahOP par l'UMS Persée
- Projet de service « DISSINVENT : DISSidences de l'Est en exil : INventaire, histoires, pratiques documentaires » (novembre 2020-août 2022). Porté par La contemporaine et l'Université de Paris (laboratoire Identités, cultures, territoires), il associe la BULAC, la Bnu, le Centre d'étude des mondes russe, caucasien et centre-européen (CNRS/EHESS), l'Institut d'études slaves et le Centre de recherche Europe-Asie (Inalco).
- Subvention annuelle pour le développement des collections d'excellence dans le domaine des études aréales : allouée au traitement du don Denise Bernot (domaine birman)
- Projet de licence nationale pour des livres numériques relatifs à l'aire EBCO, porté avec la Bnu.

3 GROUPEMENTS D'INTÉRÊT SCIENTIFIQUES ARÉALISTES : ASIE, ÉTUDES AFRICAINES, MOYEN-ORIENT ET MONDES MUSULMANS (MOMM)

- Accueil d'une résidence de chercheur du GIS MOMM consacrée à la valorisation du phénomène de traductions vers l'arabe au sein du mouvement de la Nahda et des imprimés de Bulaq, en association avec l'Institut dominicain d'études orientales du Caire (Idéo).
- Participation aux activités du consortium Humanum *Digital Areal* commun aux trois GIS aréalistes (sous réserve de validation de la candidature), animation de l'axe consacré au signalement des corpus de sources primaires et aux référentiels.

4 ADHÉSION ET PARTICIPATION À DES CONSORTIUMS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES NUMÉRIQUES ET LA SCIENCE OUVERTE :

- Portage du consortium européen pour le développement durable des ressources électroniques japonaises (CEDDREJ)
- Consortium européen de négociation de ressources numériques chinoises *European Asia Licensing Initiative* porté par la Bibliothèque d'État de Berlin.
- Consortium unifié des établissements universitaires et de recherche pour l'accès aux publications numériques (Couperin)
- *Directory of Open Access Journals* (DOAJ)
- *Scholarly Publishing and Academic Resources Coalition* (SPARC Europe)

5 MUTUALISATION DES SERVICES D'INFORMATIQUE DOCUMENTAIRE POUR LES MEMBRES DU GIP : EFEO, SORBONNE-UNIVERSITÉ (COLLECTIONS DE L'INSTITUT D'ÉTUDES SLAVES/EUR'ORBEM).

6 ACCUEIL ET GESTION DES COLLECTIONS DÉPOSÉES PAR DES MEMBRES DU GIP :

Centre de recherche sur le monde iranien (Cermi, Sorbonne-Nouvelle/CNRS), EFEO, EHESS, EPHE, Institut d'études slaves/Eur'orbem (Sorbonne Université), Université de Paris.

COOPÉRER AUTOUR DES PUBLICS

1 INALCO

- Formations à la méthodologie des étudiants de L1.
- Formations documentaires doctorales.
- Formations à la science ouverte des doctorants et enseignants-chercheurs.

2 SECTION ARABE DE L'IRHT (CNRS) ET CHAIRE DIALOGUE DES CULTURES (UNIVERSITÉ DE PARIS-1)

Organisation annuelle de deux ateliers de codicologie arabe.

3 INSTITUT D'ÉTUDES DE L'ISLAM ET DES SOCIÉTÉS DU MONDE MUSULMAN (IISM, EHESS/CNRS)

- Accueil et contribution aux stages de formation des enseignants du secondaire consacrés à l'enseignement de l'histoire du Moyen-Orient.
- Accueil et valorisation du cycle de conférences publiques : 9 conférences consacrées contre-pouvoirs dans les régimes à référence musulmane.

4 FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DOCUMENTAIRE « CINÉMA DU RÉEL » (BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'INFORMATION, CENTRE POMPIDOU)

Lieu associé du festival et constitution d'une programmation hors les murs.

5 FESTIVAL VO-VF, LE MONDE EN LIVRES

Carte blanche annuelle, sur place et hors les murs, à la programmation du festival de traduction littéraire organisé à Gif-sur-Yvette.

6 THÉÂTRE DU SOLEIL

Échanges de visibilité, tarifs préférentiels et principe retenu d'une ou deux rencontres culturelles dans l'auditorium du Pôle autour des spectacles du Théâtre du Soleil en 2022.

COOPÉRER AUTOUR DES EXPERTISES DE LA BULAC

1 PARTICIPATION DE LA BULAC À DES GROUPES DE TRAVAIL PROFESSIONNELS

- Référentiels « concepts, temps, lieux », translittération et Calames (Abes).
- Signalement des collections spoliées pendant la Seconde guerre mondiale (ministère de la Culture et de la communication).
- ADBU : commissions Recherche & Documentation, Signalement et systèmes d'information, Évaluation & pilotage.
- Congrès des associations professionnelles *Middle Eastern Librarians Committee* (Melcom), *European Association of Sinological Libraries* (EASL), Beseda, Doc'Asie.

2 LOGICIEL DE GESTION DES CHAÎNES DE NUMÉRISATION NUMAHOP

Constitution et animation de la communauté d'utilisateurs avec les établissements cofondateurs, Bibliothèque Sainte-Geneviève et Sciences Po.

3 DÉVELOPPEMENT DU LOGICIEL LIBRE DE GESTION DE BIBLIOTHÈQUE KOHA

Soutien de l'association d'utilisateurs KohaLa, participation aux *hackests* et au travail de développement communautaire du logiciel.

4 DÉVELOPPEMENT DES OUTILS DE GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

Adhésion et contribution à l'association Cocktail (PGI Cocktail).

Adhésion au groupement d'intérêt public Maximilien (réseau des achats responsables en Île-de-France).

PÔLE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS

L'organisation du travail mise au point depuis 2016 permet, à compter de l'année 2022, d'impliquer le pôle dans des projets collectifs d'envergure. Il s'agira ainsi d'approfondir la réflexion entamée autour des fichiers domaines, pour actualiser le plan de développement des collections, de mener à bien la réorganisation des collections en libre-accès, et de débiter les chantiers de correction du catalogue.

Dossier majeur UN PAYSAGE EN MOUVEMENT

- Participation aux rendez-vous avec les établissements partenaires de la BULAC.
- Utilisation des données recueillies auprès des établissements visités pour la mise à jour des fichiers domaines.

Dossier majeur DES DONNÉES POUR LES HUMANITÉS

- Définition d'un calendrier et d'une méthodologie par domaine pour les corrections des données à effectuer dans les années à venir.

Dossier majeur DES COLLECTIONS RÉACTIVES

CIRCUITS DE TRAITEMENT DES DOCUMENTS

Veille documentaire

- Finalisation du circuit interne de traitement des suggestions
- Mise en place d'une coordination de la veille documentaire sur les généralités et les thématiques transverses

Fourniture des documents

- Approfondissement de la réflexion autour de la captation de la documentation en langues vernaculaires sur les fonds à entretien non permanent durant l'absence de chargé de collections. L'arrivée en février 2022 d'un agent à temps plein chargé de la coordination de la documentation sur l'Asie du Sud-Est sera l'occasion de tester la mise en place de partenariats au sein des pays couverts de manière intermittente : Cambodge, Birmanie, Laos, Thaïlande, Indonésie et Malaisie. La stratégie envisagée fera appel à différents canaux : conventions d'échanges avec des institutions locales, identification de fournisseurs pouvant proposer des achats en office, achats sur place par des intermédiaires.
- Parallèlement, le recrutement d'un chargé de collections sur le domaine kurde devrait être l'occasion de tester de nouveaux circuits d'approvisionnement spécifiques (achat direct de la docu-

mentation dans le(s) pays de la zone concernée par un enseignant-chercheur dans le cadre d'une politique d'acquisition définie au préalable) en vue de leur maintien en l'absence de chargé de collections.

Circulation des documents

- Participation de l'équipe Asie au consortium EALI (*European Asia Licensing Initiative*)

DOCUMENTATION ÉLECTRONIQUE

- Poursuite de la veille autour des ressources en *open access* : inscription dans le calendrier de travail annuel des chargés de collections.

LIBRE-ACCÈS

- Mise en œuvre des quatre groupes de travail organisés en 2021 (mise en espace des collections, généralités et thématiques transverses, cotes de la classification thématique liées à des zones géographiques ou à des langues, cotes thématiques communes à l'ensemble des domaines)
- révision de la charte du libre-accès
- élaboration d'un calendrier de recotation physique des ouvrages

DOCUMENTS-CADRES

- Actualisation et développement des fichiers domaines pour inclure les éléments nécessaires à l'établissement de plans de développement des collections
- Révision de la charte du libre-accès
- Refonte de la politique documentaire concernant les généralités et les thématiques transverses.

PATRIMONIALISATION DES COLLECTIONS

- Participation à l'identification des ouvrages non catalogués du magasin 23 destinés à intégrer la Réserve.
- Soutien à la rédaction des notices de fonds dans le CCFR.

PARTENARIATS

PCP EBCO (GIS COLLEX-PERSÉE, CTLES ET ÉTABLISSEMENTS PARTENAIRES DU PROJET : LA CONTEMPORAINE, SORBONNE UNIVERSITÉ, BIBLIOTHÈQUE NATIONALE UNIVERSITAIRE DE STRASBOURG, SCIENCES PO, EUR'ORBEM)

- Organisation des premiers transferts de collections pour la phase 1 (aire ex-yougoslave)
- Mise à jour dans le SUDOC des positionnements

pour la phase 2 (aire polonaise)

- Poursuite de la mise à jour des états de collections pour la phase 3 (aire russe)
- Identification de titres en langues occidentales sur les aires géographiques couvertes par le PCP, pour numérisation par CollEx-Persée.

SUBVENTION DE L'ABES POUR LA CONVERSION RÉTROSPECTIVE DES CATALOGUES

- poursuite du signalement des collections

- japonaises de la Réserve
- poursuite du signalement des manuscrits arabes
- poursuite du signalement des imprimés arabes
- début du signalement des collections hébraïques de la Réserve.

SUBVENTION DU GIS COLLEX-PERSÉE

- Poursuite du signalement du don Denise Bernot, anthropologue et fondatrice de la chaire de birman à l'INALCO.

PROJET DISSINVENT (GIS COLLEX-PERSÉE ET ÉTABLISSEMENTS PARTENAIRES DU PROJET : LA CONTEMPORAINE, UNIVERSITÉ DE PARIS, BIBLIOTHÈQUE NATIONALE UNIVERSITAIRE DE STRASBOURG, ISP NANTERRE, INSTITUT D'ÉTUDES SLAVES, CREE INALCO)

- Participation des chargés de collections sur les

domaines concernés par le projet pour l'identification des fonds, leur signalement et leur valorisation (identification des imprimés parus en France, en priorité les périodiques, pour la période concernée).

PROJET ÉPIPOM (ÉPIGRAPHIE DU PROCHE-ORIENT MÉDIÉVAL - CERMI)

- Collaboration entre la chercheuse en résidence et la chargée de collections responsable du domaine persan sur le fonds iconographique Henry Viollet (identification des pièces, signalement dans Calames, organisation d'une journée d'études et d'une exposition).

GROUPES DE TRAVAIL PILOTÉS PAR L'ABES

- Participation au groupe de travail « concepts, lieux, temps » dans le cadre de la transition bibliographique.

1 ACQUISITIONS

Budget

En 2021, le budget des acquisitions s'élevait à 650 000 € (comprenant monographies et périodiques papier, ainsi que ressources électroniques). Pour l'année 2022, il se montera à 550 000 €. Cette baisse importante, couplée à l'application dorénavant systématique de la TVA pour les achats hors Union européenne, aura des répercussions importantes sur les budgets attribués à chaque domaine géo-linguistique et conduira à revoir l'offre en matière de périodiques papier et de ressources électroniques.

Alternance des chargés de collections

Conformément au plan prévisionnel de recrutement, l'alternance des chargés de collections concernera deux des trois équipes du pôle.

- **Asie** : recrutement d'un chargé de collections sur le domaine indonésien/malais pour 2 ans à compter du 1^{er} février 2022.
- **AMOMAC** : recrutement de deux chargés de collections sur les domaines kurde (sorani) et amharique pour 2 ans à compter des 1^{er} janvier et 1^{er} septembre 2022.

Par ailleurs, à l'occasion du départ en retraite de l'agent chargée du domaine ex-yougoslave en février 2022, son support de poste sera affecté à l'équipe Asie. Il permettra d'accueillir un agent de catégorie B à temps plein, chargé de la coordination des acquisitions sur l'Asie du Sud-Est.

2 SIGNALEMENT DES COLLECTIONS

Conversion rétrospective des fichiers papier

Six chantiers seront poursuivis en 2022 :

- fonds arabe : il reste 9 595 fiches à traiter.
- fonds japonais : il reste 10 077 fiches à traiter.
- fonds hébreu : il reste 6 494 fiches à traiter.
- fonds turc-ottoman : il reste 191 fiches à traiter.
- fonds arménien : le traitement de ce fichier est assuré par le chargé de collections sur ce domaine. Il reste environ 2 955 fiches à traiter.
- fonds grec : le traitement de ce fichier est assuré par le chargé de collections sur ce domaine. Il reste 9 274 fiches à traiter.

Dons

Tous les domaines géo-linguistiques sont concernés par un accroissement régulier des collections sous forme de dons. En 2021, les ensembles suivants feront l'objet d'une attention particulière.

AIRE EBCO

- **Don Liapine** : Petit-fils du peintre russe Vassili Polenov, Alexandre Liapine a rassemblé une collection très importante de monographies portant sur l'art populaire et les courants qui ont traversé l'art russe au XIXe siècle et au début du XXe siècle. Ce fonds a fait l'objet d'un don à la BULAC en 2012. 3,5 ml restent à traiter.
- **Don Fantapié** : Don d'Henri-Claude Fantapié, chef d'orchestre, pédagogue, compositeur et musicologue français. Entré à la bibliothèque en 2017, ce don est composé d'ouvrages en finnois ayant appartenu à son épouse Anja-Leena Fantapié (1941 - 2011), poétesse, critique littéraire, traductrice et enseignante aux Langues orientales. Le traitement de ce don qui représente 15,5 ml a commencé par les nombreux recueils de poèmes finnois que comprend cette collection.

AIRE ASIE

- **Don Siku Quanshu 四庫全書** : Reçu en 2012, ce don a fait l'objet d'un nouveau recrutement en septembre 2021. 56 ml restent à traiter.
- **Don Denise Bernot** : Bibliothèque privée de Denise Bernot, fondatrice des études birmanes en France, reçu en 2016. Le traitement des monographies birmanes (26 ml) a été entamé en 2020. Il se poursuivra en 2022 et sera suivi du traitement des périodiques (15 ml).
- **Don LCAO** : Déposé à la BULAC en 2011 et transformé en don en 2020, cet ensemble documentaire est initialement composé de monographies (5 ml), périodiques (126 ml), thèses et mémoires (5 ml). Les périodiques ont fait l'objet d'un récolement pendant l'année université 2016/2017, aboutissant à une liste des titres à conserver. 2020 a vu le traitement de 3 ml de monographies. Il sera achevé en 2022.

AIRE AMOMAC

- **Don Altan Gokalp** : Ce corpus rassemble de la documentation sur le folklore et la littérature populaire turcs. Le traitement de ce don, entamé en 2019 et bien avancé en 2021, se poursuivra en 2022. Il reste 3 ml à traiter.
- **Don Charles et Vincent Monteil** : Deux composantes de ce grand don seront traitées en 2022. Le traitement des ouvrages en arabe, entamé en 2019, sera poursuivi. 8 ml de documents portent principalement sur l'islam, la civilisation et la littérature arabes.
Un second pan est constitué d'ouvrages publiés en langues occidentales ayant trait aux pays du Moyen-Orient et du Maghreb. Le traitement de ce corps, engagé en 2016-2017 mais suspendu de-

puis, a été repris durant l'été 2021. Il sera prolongé en 2022. Il subsiste 8 ml de livres axés principalement sur la religion et la civilisation islamiques, l'histoire du Moyen-Orient et la littérature militante (défense de la cause palestinienne, anti-sionisme, attachement aux minorités).

- **Don Françoise Imbs** : Cédé en 2018 par cette géographe ruraliste, cet ensemble de 4 ml est composé de monographies et de travaux universitaires (3 ml) portant sur le Rwanda et le Burkina Faso ainsi que d'archives (1 ml) constituées d'enquêtes et de rapports de terrain menés sur la population rwandaise dans les années 1970.
- **Don Jean Deny** : Ce pan de collections, intégré en 2015 et constitué de 13 ml d'ouvrages en langues occidentales, vient compléter la « Bibliothèque Jean Deny » présente à la BULAC et qui en a réuni les deux ensembles, l'un en langue turque moderne provenant de l'Institut d'études turques de l'université Sorbonne Nouvelle, l'autre en turc ottoman déposé au Collège de France.
Le traitement pourrait débuter en 2022, dans le cas où le catalogage des ouvrages en langues occidentales du don Charles et Vincent Monteil serait finalisé.

3 VALORISATION DES COLLECTIONS

La rédaction des présentations détaillées des fonds se poursuit après le versement initial massif dans le site web pour son ouverture en septembre 2021.

En 2022, une attention particulière sera accordée aux domaines suivants : berbère, bulgare, polonais, arménien, tous en cours de validation par le pôle Développement des collections. Le travail autour des présentations des domaines Afrique, finnois, et Taïwan sera également avancé.

PÔLE FLUX ET DONNÉES

L'année 2021 a été consacrée à la relance et à la consolidation des circuits ainsi qu'à la mise en œuvre des projets reportés en raison de la pandémie.

2022 se construit autour de la poursuite des chantiers engagés, articulés avec le déploiement d'une organisation sensiblement modifiée au sein du pôle pour répondre aux enjeux liés à la gestion et à la qualité des données. Il s'agit de diversifier les propositions d'accompagnement de projets de recherche orientés sur les humanités numériques et la gestion des identifiants des chercheurs, en mobilisant des outils développés et/ou expérimentés en interne.

En sus de la gestion du fonctionnement courant, les équipes mettront leurs expertises sur le signalement et la gestion des données au service de chantiers transversaux tels que le récolement des périodiques, la refonte du libre accès ou la patrimonialisation des collections.

Un chantier de rénovation des circuits logistiques d'approvisionnement de documents sera également lancé.

Les développements informatiques sur le SIGB permettront de répondre à des besoins identifiés depuis plusieurs années grâce au fonctionnement modulaire mis en place en 2021 autour de Koha.

Dossier majeur UN PAYSAGE EN MOUVEMENT

- Contribution à la réflexion sur le partage documentaire pour la documentation électronique et les périodiques
- Participation à la révision de la politique documentaire pour la documentation électronique et les périodiques

Dossier majeur DES DONNÉES POUR LES HUMANITÉS

- Organisation de chantiers sur la qualité des données et les identifiants de chercheurs
- Fourniture de corpus à destination de projets de recherche
- Expérimentation et accompagnement sur les outils d'exploitation et de traitement des données
- Politique de soutien aux publications en accès ouvert via les acquisitions de ressources électroniques

PARTENARIATS

- Négociations consortiales
- Participation aux projets Collex pour les outils et la gestion des données et des corpus

- Participation aux travaux communautaires autour des outils libres
- Déploiement de NumaHOP comme instance nationale *via* Persée

1 GESTION DES COMMANDES ET DES ENTRÉES

Rénovation et formalisation des processus internes

FORMALISATION ET FINALISATION DE LA PROCÉDURE DE GESTION DÉMATÉRIALISÉE DES COMMANDES ET DE LA FACTURATION

En 2022, l'optimisation des circuits de commandes et de facturation se poursuivra avec une action ciblée concernant la logistique et les frais douaniers pour améliorer les délais d'approvisionnement et d'acheminement des documents en provenance des pays extra-européens.

- adaptation à l'évolution de réglementation pour la TVA extra-communautaire
- ouverture de comptes chez les transporteurs pour la gestion des droits de douane

- refonte des circuits interne pour la gestion et le paiement des frais de transports et de douane
- refonte des conditions générales d'achat pour tenir compte des modifications logistiques
- Passage à la dématérialisation du circuit pour 100 % des fournisseurs et accompagnement des derniers entrants.

AMÉLIORATION DES OUTILS DE PILOTAGE BUDGÉTAIRE INTERNE ET GESTION DES DONNÉES D'ACQUISITION

Il s'agit de poursuivre l'amélioration et le suivi des relances et des non reçus en interne et en direction des fournisseurs et de tracer de manière plus fine les coûts liés au transport et à la TVA.

À la faveur de nouveaux développements déployés dans Koha en 2021, un travail approfondi sera mené sur les données d'acquisition (fournisseurs, commandes annulées, données de facturation...) et sur les données propres au module « périodiques ».

Gestion des commandes de monographies

RÉDUCTION DES DÉLAIS DE TRAITEMENT DES COMMANDES

Le retour à un rythme régulier reste un objectif pour 2022 en réduisant les délais de traitement internes avant commande ainsi que les aléas logistiques.

- Réduction du délai entre l'envoi et réception de la commande par rapport à 2021
- Nombre de relances des fournisseurs effectuées en 2022

RÉDUCTION DES DÉLAIS DE FACTURATION

Après une dégradation conjoncturelle en 2020, le rythme de facturation doit retrouver un niveau optimal par l'approfondissement du dialogue avec les fournisseurs et leur accompagnement pour le dépôt dans Chorus. Le travail étroit avec les ressources financières sera poursuivi.

- Réduction du délai de facturation : outils communs de suivi pour les paiements ; adoption de libellés et nomenclatures pour la ventilation explicite des dépenses dans l'UB2
- Suivi étroit des fournisseurs pour le dépôt dans les plates-formes réglementaires (nombre de messages échangés à ce sujet)

Gestion des commandes de périodiques

DIVERSIFICATION DES FOURNISSEURS ET RETOUR SUR LES TITRES ARRÊTÉS DES 5 DERNIÈRES ANNÉES

La diversification des fournisseurs se poursuivra et une évaluation des possibilités d'achat direct sera réalisée.

- poursuite de l'étude des besoins en fonction des zones géographiques concernées, recherche de nouveaux fournisseurs en fonction des manques constatés
- test, suivi et évaluation de la gestion directe des abonnements avec les éditeurs

TRAVAIL SUR LES ABONNEMENTS COURANTS ET LES ÉQUILIBRES PAPIER/ÉLECTRONIQUE

En 2022, le marché pour les abonnements courants de périodiques arrive à son terme. Le travail sur l'hybridation des collections de périodiques a permis d'identifier les lignes de force de l'offre et de travailler à l'équilibre des supports. L'impact budgétaire des abonnements couplés reste un point à surveiller et la maîtrise des coûts rapportés aux usages un objectif central. La nature des offres ne permet cependant pas de grandes marges de manœuvre, car l'offre papier seule est devenue presque inexistante pour les titres concernés.

Le retour sur les acquisitions depuis 3 ans permettra de vérifier les équilibres et de consolider ou d'amender les options choisies.

- évaluation des abonnements courants en lien avec le chantier libre-accès
- évaluation des abonnements en DDP

Gestion des commandes de documentation électronique

GESTION INFORMATISÉE DES RESSOURCES NUMÉRIQUES VIA L'ERMS (ELECTRONIC RESOURCES MANAGEMENT SYSTEM CORAL)

La mise en œuvre d'un outil de gestion des ressources numériques informatisé en 2019 a simplifié le suivi budgétaire des acquisitions de ressources numériques et le suivi des licences afférentes. Une évaluation du fonctionnement de l'outil sera réalisée pour étudier la possibilité d'une internalisation de son hébergement.

- Intégration de 100 % des nouvelles ressources numériques dans l'ERMS Coral

POURSUITE DU TRAVAIL SUR LES NÉGOCIATIONS CONSORTIALES ET LES COMMANDES GROUPÉES

La BULAC travaille à développer ou à créer des consortiums à l'échelle européenne, nationale ou régionale pour améliorer l'accès mutualisé à la documentation en ligne.

À L'ÉCHELLE LOCALE

Après dix années de fonctionnement, le travail sur le partage documentaire dans un paysage renouvelé par les évolutions des structures documentaires doit se poursuivre et se réinventer. Dans le souci constant de la bonne gestion de l'argent public, la concertation avec les partenaires sera relancée pour ancrer dans les pratiques courantes le partage documentaire pour les ressources numériques de niche à l'échelle de la région Île-de-France.

À L'ÉCHELLE NATIONALE

La bibliothèque poursuivra son rôle de négociateur du consortium Couperin ainsi que sa politique de soutien à l'accès ouvert : cf DM Des données pour la Science ouverte et les Humanités numériques. Les négociations groupées sur le modèle du CEDREJ seront encouragées.

À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE

La BULAC a participé à la constitution d'un réseau européen pour l'accès à la documentation en ligne du domaine asiatique. EALI permettra dès 2022 l'achat de ressources chinoises à des prix négociés.

2 CIRCUITS DU DOCUMENT

Circuit des échanges

En 2021, les échanges ont été portés par les envois de documentation issues des presses de l'Inalco. Le système d'échange des documents BULAC doit être questionné, car les documents issus des collections

de la BULAC proposés aux échanges ne rencontrent pas leur public.

La relance des échanges internationaux grâce à la recherche de nouveaux partenaires et par la formalisation d'une politique d'achats dédiés, sur demande des partenaires reste un objectif prioritaire

- Établir des liens actifs (expédition-réception) avec 10 partenaires supplémentaires
- Porter à 200 le nombre de documents entrant par échanges
- Porter à 200 le nombre de documents envoyés aux partenaires

Circuit de traitement physique des entrées de documents

CONSOLIDATION DES CIRCUITS ET DES PROCÉDURES

Il s'agit en 2022 de réduire les délais de traitement interne pour revenir à la situation de 2019 et de faciliter les circulations de documents entre les différents espaces de la bibliothèque, non seulement par le partage d'outils de travail commun, mais aussi par le développement d'outil interfacés avec le SIGB pour l'évaluation et l'amélioration des circuits existants.

- Réception des ouvrages occidentaux : entre 2 500 et 3 000 documents
- Stampillage des acquisitions : entre 6 000 et 7 000 documents
- Bulletinage et étiquetage des périodiques : 1 200 titres, 6 500 fascicules
- Constitution d'unités de conservation : entre 1 800 et 2 000 UC

ÉLABORATION D'INDICATEURS ET ÉVALUATION

Les indicateurs portant sur les activités de traitement des collections mis en place en 2019 à des fins statistiques seront déclinés autant que possible en 2022 pour des actions de pilotage ciblées. La démarche d'amélioration continue et d'adaptation des requêtes et exports issus de Koha au plus proche des besoins des utilisateurs en interne sera poursuivie.

L'instruction du dossier de déploiement d'un outil de visualisation des données qui permettrait d'organiser au mieux les activités sur l'année sera relancée. Il s'agit de trouver l'outil adapté et de le déployer.

- Nombre de requêtes effectuées par l'administratrice fonctionnelle du SIGB
- Étude de faisabilité et preuve de concept de l'outil sélectionné

3 ACTIVITÉ DE SIGNALEMENT

Signalement des collections de périodiques

CATALOGAGE COURANT

- L'intégralité des nouveautés sera signalée dans le catalogue local dès le début de l'année 2022.
- 100 % de notices d'abonnements créées pour les acquisitions courantes de périodiques
- mise à jour du catalogue pour les titres arrêtés ou interrompus

CATALOGAGE RÉTROSPECTIF

Les chantiers de catalogage rétrospectifs prévus en 2021 se poursuivront en 2022, avec un chantier spécifique pour le traitement des périodiques africains et l'organisation d'un circuit pour la correction des données issues du récolement des périodiques.

- Cataloguer et intégrer dans les collections les fascicules reçus en don d'une centaine de titres de périodiques
- Traiter l'ensemble des périodiques africains en attente

PARTICIPATION AU CHANTIER DE RÉCOLEMENT DES PÉRIODIQUES DES MAGASINS DÉFINITIFS

Dans le cadre du chantier pluriannuel de récolement des périodiques, le pôle intervient à la fois comme support pour l'organisation intellectuelle du chantier et comme soutien pour la création des notices d'exemplaires.

MANQUANTS

À la suite du récolement des fascicules manquants dans les collections du libre-accès et à la redescende des périodiques de plus de 10 ans en magasin, une vérification des données dans Koha ainsi que des réclamations auprès des fournisseurs seront réalisées pour engager des campagnes de rachat et mettre à jour le catalogue.

Signalement des ressources numériques

DANS LE SITE WEB

Le déploiement du nouveau site web de la bibliothèque a permis de montrer l'importance et la visibilité de ce point d'entrée dans les collections numériques de la bibliothèque.

Il s'agit maintenant de consolider les usages nés de la période de restriction des accès physiques à la bibliothèque, et de recréer des habitudes de navigation et d'accès dans le nouveau site en consolidant les signalements croisés entre Koha, le site web et l'outil de découverte.

Pour le site web, il s'agira principalement d'un travail d'harmonisation des intitulés et des descriptions et d'amélioration du signalement dans diffé-

rents contenus, guides thématiques et guides des collections en ligne.

La production d'un contenu pédagogique sur la recherche documentaire dans les ressources numériques est également nécessaire pour les professionnels comme pour les usagers.

DANS KOHA

Le signalement des ressources numériques dans le catalogue Koha sera inscrit dans un fonctionnement courant, après les chantiers ciblés sur les livres électroniques présents dans le SUDOC.

DANS L'OUTIL DE DÉCOUVERTE

Le paramétrage des données dans l'outil de découverte et la qualité de l'interfaçage entre Koha et le site web seront affinés.

- Poursuite du signalement de l'ensemble des collections en ligne (80 bases de données, 200 titres couplés, 5 000 livres électroniques) dans l'outil de découverte.
- Signalement de l'ensemble des livres électroniques dans Koha
- Signalement de l'ensemble des titres ayant cessé de paraître au format papier dans Koha
- Amélioration des statistiques d'usage des ressources numériques et évaluation des usages : évaluation outils EBSCO et OCLC pour les statistiques, mesure du critère coût/usage

Signalement des thèses

Le signalement de l'ensemble des thèses déposées sera assuré dans la continuité des années précédentes.

Coordination du catalogue

ACTIVITÉ COURANTE

Le contrôle qualité quotidien du catalogue reste un objectif central. Ce travail inclut également une vérification par requêtes régulières et par échantillonnage mensuel.

- nombre de notices corrigées
- vérification de 100 % des transferts réguliers de l'ABES

Le contrôle qualité sera étendu de manière systématique à la vérification des notices d'autorités pour une bonne articulation avec les chantiers rétrospectifs et l'inscription de cette activité essentielle dans le fonctionnement courant.

- Nombre de notices d'autorités corrigées
- Vérification de 100 % des notices d'autorités

Le transfert de l'activité de coordination RAMEAU du pôle Développement des collections vers le pôle Flux et données sera amorcé dans un souci de cohérence et de continuité.

AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DU CATALOGUE ET REPRISE DE DONNÉES

Le travail sur les autorités du catalogue s'amplifiera dans la continuité des tests effectués lors du projet *Mistara* et dans le cadre des programmes nationaux de déploiement de données structurées au format LRM. Une méthodologie de travail sera expérimentée pour inscrire cette activité en fonctionnement courant au cours du second semestre 2022.

Cette démarche permettra de :

- formaliser une charte qualité rassemblant les bonnes pratiques et le fonctionnement des chantiers
- tester et entraîner les outils d'alignement et de création automatique de données proposés par l'Abes à une échelle de masse
- harmoniser et nettoyer finement les données du catalogue
- de préparer la synchronisation entre Koha et le SUDOC (pour les données exemplaires).

SERVICES RENDUS ET COOPÉRATION AVEC LES ÉTABLISSEMENTS PARTENAIRES

Avec la relance du travail sur la carte documentaire, les liens avec les partenaires fondateurs seront renforcés. Des réunions régulières seront proposées autour du catalogue partagé et de ses évolutions.

CR28

Le travail courant autour du traitement des dossiers de demande d'attribution d'ISSN sera poursuivi autant que possible. Le très faible nombre de réponses positives aux demandes envoyées et les évolutions de la convention avec l'Abes sur cette question conduiront à réviser l'investissement de la bibliothèque dans cette activité.

- nombre de dossiers traités
- travail en lien avec le plan de conservation partagée autant que de besoin

4 NUMÉRISATION : DÉVELOPPEMENT ET PROJETS

PROGRAMMATION DE LA NUMÉRISATION

L'élaboration d'une politique de numérisation des fonds a permis d'établir un nouveau programme pluriannuel de numérisation qui s'articule avec le plan d'action triennal 2022-2024 et la démarche de patrimonialisation des collections.

Il s'agit, dans la continuité des chantiers passés, en lien avec le pôle Conservation et patrimoine :

- de rédiger le cahier des charges pour le lancement des appels d'offre et de contribuer à leur suivi,
- d'assurer la coordination et le suivi du projet (formations, gestion des trains de numérisation,

- contrôle des images et des métadonnées produites,
- de permettre une large diffusion et l'archivage des documents numérisés.

Vers une instance nationale NumaHOP

Outre l'investissement de la BULAC dans la construction et l'animation de la communauté d'utilisateurs, 2022 sera également l'occasion de transférer à CollEx-Persée les compétences et les techniques nécessaires à la mise en place d'une instance NumaHOP nationale hébergée et maintenue au sein du GIS.

Un nouvel Omeka

L'outil de diffusion des fichiers numérisés, la BiNA, est développé avec Omeka. La BULAC utilise jusqu'à présent la version classique qui atteint certaines limites. La bibliothèque numérique migrera vers l'environnement Omeka S pour bénéficier de nouvelles fonctionnalités et d'un processus fluidifié de traitement des fichiers depuis NumaHOP.

5 PILOTAGE DE L'INFORMATIQUE DOCUMENTAIRE

Koha : montée de version

En 2021, le SIGB a connu une montée de version importante. Celle-ci a en effet permis de mettre en œuvre les fonctionnalités développées depuis 3 ans et intégrées à la version communautaire avec une amélioration notable des modules de travail interne. C'est désormais une version à plus de 99 % communautaire qui est en production.

Grâce à cette convergence majeure, les montées de version seront à l'avenir simplifiées. Les versions intermédiaires d'une version installée seront immédiatement disponibles avec les améliorations afférentes, et il sera désormais possible de monter plus régulièrement de version, à raison d'une fois par an. C'est ce rythme qui sera testé en 2022.

Koha : nouvelles fonctionnalités

L'ajout de nouvelles fonctionnalités pourra également se faire par le développement de modules d'extension qui permettront de répondre à des besoins bien identifiés avec plusieurs dossiers très attendus dont l'instruction avait débuté en 2021 :

- refonte de la base espace
- création du module de la conservation : en cours de spécification
- outil de récolement
- gestion des exemplaires en lien avec le module conservation

- rénovation de l'affichage des notices suite au groupe de travail mis en place au dernier trimestre 2021

Le travail de simplification de l'architecture et de la gestion de Koha mené autour du *plugin* de la gestion des banques et des réservations de documents devra être documenté et intégré à la version communautaire pour finaliser le processus et pérenniser le circuit.

Indicateurs :

- nombre de patchs suivis
- nombre de développements sponsorisés et intégrés
- nombre de dossiers *plugins* développés, opérationnels et documentés

La réflexion autour des évolutions de Koha doit s'articuler avec les perspectives de fourniture de données structurées selon les normes de la transition bibliographique par les agences nationales. L'efficacité des nouveaux formats sera d'autant plus nette qu'elle sera directement visible par les professionnels et le public. Des évolutions du SIGB seront donc nécessaires pour bénéficier pleinement du travail colossal entrepris par le réseau.

Informatique documentaire – partenaires

Parallèlement au déploiement de nouveaux développements et à la poursuite du paramétrage de l'outil, l'administration fonctionnelle du SIGB continuera, en 2022, à répondre aux sollicitations des équipes de la BULAC et des bibliothèques partenaires.

- % de réponse aux sollicitations et demandes de requêtes
- nombre de formations dispensées

6 ACTIVITÉ DE FORMATION

Les formations au catalogage, à la recherche bibliographique ainsi qu'aux différents aspects du circuit du document seront maintenues en présentiel comme à distance.

Une action particulière sera nécessaire pour accompagner les évolutions du SIGB, les chantiers qualité du catalogue et le développement des services autour des données de la recherche.

La mise en œuvre d'un cycle de formation complet à destination des professionnels est un objectif de l'année.

Indicateurs

- nombre d'heures de formation dispensées
- nombre de personnes formées.

PÔLE MÉDIATION

Le pôle Médiation a déployé à la rentrée universitaire 2021 une nouvelle organisation, en se restructurant en trois équipes, dédiées à l'Accueil, la Formation et la Valorisation, au service des publics, de l'enseignement et de la recherche. Cette réorganisation assure la poursuite et le développement des projets mis en œuvre (innovation au bénéfice de l'expérience usager dans la politique d'accueil sur place et à distance, offre pédagogique, scientifique et culturelle diversifiée) tout en intégrant la prise en compte de nouveaux enjeux (progression de l'activité de formation des usagers, engagement réaffirmé pour le développement de la science ouverte et des humanités numériques, volonté de fortifier les coopérations avec d'autres structures documentaires et communautés de recherche). Elle engage le développement des compétences professionnelles des agents, le renforcement de la transversalité avec les pôles Flux et données et Développement des collections – dans une logique de mutualisation des expertises et des ressources –, et une stratégie de communication et de promotion des services au bénéfice de nouvelles synergies.

Dossier majeur DES DONNÉES POUR LES HUMANITÉS

- Construction d'un cycle de formation à destination des professionnels mis en œuvre au premier semestre 2022 (dépôt dans HAL, recherche bibliographique dans les archives ouvertes).
- Organisation de rencontres avec les équipes de recherche de l'Inalco (2022) pour une présentation du circuit de publication en accès ouvert, de la gestion de l'identité numérique des chercheurs, et de l'accompagnement au dépôt dans les archives ouvertes.

Dossier majeur DES COLLECTIONS RÉACTIVES

- Participation aux groupes de travail sur la refonte du libre-accès pilotés par le pôle Développement des collections
- Complément de signalétique titre à titre des périodiques en salle.
- Campagnes de mesure de la consultation sur place des ouvrages du libre-accès (mars et novembre 2022).
- Récolement d'une partie des collections (été 2022).

PARTENARIATS

- Formation des étudiants de l'Inalco
- Formation et action culturelle avec l'IISMM
- Participation aux festivals Vo-VF et Cinéma du réel
- Accueil des formations hypothèses.org

- Production d'indicateurs sur le libre-accès dont mise à jour de la cartographie du libre-accès.
- Valorisation des collections en lien avec la recherche aréaliste, en ligne et en salle.
- Correction des données de Koha concernant le libre-accès.

Dossier majeur SERVICES PUBLICS +

- Analyse et exploitation des résultats de l'enquête de publics conduite en novembre-décembre 2021.
- Mise en œuvre des propositions d'améliorations de l'accueil, suivant la liste des engagements « Services publics + ».
- Communication sur les mesures mise en œuvre.
- Évaluation des mesures mises en œuvre.

Dossier majeur POINTE CANTAGREL

- Réalisations des études architecturales.
- Lancement des travaux.
- Dans la perspective de l'aménagement du local de la pointe Cantagrel, réflexion sur la programmation culturelle de ce nouvel espace.

- Accueil des chercheurs étrangers de la FMSH et de l'IEA
- Co-organisation d'événements scientifiques et culturels avec les chercheurs en résidence à la BULAC

1 ACCUEIL DES PUBLICS

L'accueil du public reste une des missions centrales du pôle : mise en œuvre des services aux publics ; organisation du service public (planning, réunions d'accompagnement, formations, *Gazette du SP*, référentiel de service public) ; recrutement, formation et encadrement des contractuels étudiants nécessaires au fonctionnement des salles de lecture ; bonne tenue des espaces dédiés aux usagers (matériels, équipements de lecture et de reproduction) ;

suivi de la circulation des documents (prêts, communications sur place, retards, rappels) ; étude et analyse des publics ; prêt entre bibliothèques et numérisation à la demande.

Après un retour progressif du public en 2021, l'année 2022 sera tournée vers la qualité de l'accueil, et particulièrement la formalisation des engagements de la BULAC envers ses publics. En parallèle, un effort particulier continuera d'être apporté à l'accueil des publics en situation de handicap, ainsi qu'à l'accueil des migrants, *via* de nouveaux partenariats

avec les institutions de recherche et les associations.

Évolution du SIGB Koha

Rédaction des spécifications en vue du développement du *plugin* de réservation des places (1^{er} semestre 2022).

Formation et information sur le service public

Les modalités actuelles de formation des agents et des nouveaux arrivants feront l'objet d'un ajustement afin de prendre en compte à partir de janvier 2022 les exigences du référentiel « Services Publics + ».

Meilleure utilisation des espaces publics

Deux axes sont à explorer : une promotion accrue du service de réservation de places au rez-de-chaussée, qui était encore peu utilisé avant le confinement (objectif d'un taux moyen de réservation de 30 %), et l'augmentation du taux d'occupation réelle des salles réservées, qui demeure insatisfaisant pour les carrels. Les aménagements pris dans le cadre de la réouverture aux publics en septembre 2020 (baisse de la jauge, entrée avec réservation obligatoire de places assises, etc.) ont permis de rendre tous les espaces de la bibliothèque réservés, y compris les places de la mezzanine, ce qui aura sûrement fait entrer dans les usages du public le recours à la réservation de place, même après retour au fonctionnement normal des salles de lecture.

Concernant les carrels de demi-journée et de nuit dont la réservation n'a pas été honorée par l'utilisateur, la mise en place d'une communication visant à sensibiliser les usagers et l'application de sanctions est en préparation pour être applicable à échéance du premier trimestre de l'année 2022.

Aménagement des salles de lecture

Le réaménagement de la mezzanine afin de proposer des postes de travail plus adaptés à l'autoformation en langues et au suivi de cours à distance (isolation phonique, confort) est reporté au-delà de l'année 2022 pour des raisons budgétaires.

Le maintien de cours en distanciel par différents établissements universitaires est une opportunité pour la BULAC de développer l'espace de la mezzanine comme un espace d'autoformation en réservant pour l'année qui vient ces espaces aux lecteurs ayant besoin de suivre des cours en ligne (soit environ 20 boxes), en mettant en place un service de type « Suivez vos cours à la BULAC ».

Simplification dans la gestion des absences et des congés

La version 20.04.05 de *Planning Biblio*, qui permet l'informatisation des dépôts de congés, des emplois du temps et des récupérations et synchronise les agendas *Google* des agents, est en cours de test, avant une montée de version qui simplifiera l'élaboration du planning de service public et améliorera le confort des agents dans l'usage des applications professionnelles.

Adaptation de documents

Les délais de traitement des demandes d'adaptation d'ouvrage demeurent insatisfaisants. Pour être pertinent, le service doit gagner en visibilité et en efficacité (délai de réponse inférieur à 7 jours ouvrés pour toutes les demandes).

② FORMATION DES PUBLICS

Depuis la rentrée 2021, la formation des publics est prise en charge par une équipe qui lui est entièrement dédiée. Cette équipe assume désormais de s'adresser à l'ensemble des publics de la BULAC, notamment aux chercheurs, à destination desquels elle portera le programme de promotion de la science ouverte par la transmission des bonnes pratiques de dépôt en archive ouverte et de gestion de l'identité numérique. En cela l'équipe est un maillon structurant de la démarche de soutien actif aux acteurs de la recherche et d'écoute de leurs besoins. Elle travaillera nécessairement en transversalité avec l'équipe Valorisation et le pôle Flux et données afin de construire une offre de service en concordance avec l'actualité des humanités numériques et les besoins des chercheurs.

- Déploiement des formations à la carte conçues en 2020 : « Pour une bonne pratique des médias : sensibilisation aux *fake news* », « Boîte à outils du doctorant » (*Hypothèses, Lodel, MédiHAL, Zenodo, Tropy...*).
- Déploiement des formations à destination des chercheurs et des *HALathons* au sein des laboratoires de l'Inalco.
- Construction d'un cycle de formation à destination des professionnels à mettre en œuvre au premier semestre 2022.
- Renforcement de l'hybridation des formations (synchrones ou asynchrones, en présentiel ou en distanciel) ; développement de ressources modulaires (tutoriels vidéos).
- Objectif de former l'effectif total des étudiants en licence 1 à l'Inalco, dans la poursuite de la lancée de 2021.
- Renouvellement de l'équipement de vidéoprojection des salles de formation.

- Communication sur les formations : travail de mise en avant des formations en salle de lecture (afiches et signalétique dynamique).

3 VALORISATION SCIENTIFIQUE ET CULTURELLE

L'équipe Valorisation met en œuvre une politique de services qui associe la valorisation de la recherche et la médiation des collections, en s'appuyant sur un large éventail d'actions. Elle déploie une programmation scientifique et culturelle (expositions, tables rondes, projections-débats, ateliers, séminaires...) qu'elle prolonge de manière pérenne et dissémine en misant sur l'audiovisuel, la publication numérique et les itinérances d'expositions. Elle pilote la médiation numérique à destination du monde universitaire et du grand public (site web, *Carreau de la BULAC*, *Croisée de la BULAC*, chaîne *YouTube*, réseaux sociaux). Elle cherche à favoriser une bonne appropriation par les chercheurs des services et collections de la bibliothèque, à valoriser l'expertise de la BULAC en lien avec la recherche, et à favoriser auprès des professionnels la connaissance du monde de la recherche dans les études aréales. L'équipe est également chargée de la coordination et de la valorisation des documents en libre-accès.

Un guichet unique pour les chercheurs

L'équipe Valorisation développera une logique de guichet unique, centralisant les demandes et propositions des chercheurs et des structures de recherche. Elle les prendra en charge et assurera la coordination avec les équipes susceptibles de les mettre en œuvre, en fonction de la nature de chaque projet. L'objectif est de multiplier les sources de collaboration pour décliner la stratégie de promotion de la bibliothèque comme infrastructure au service de la recherche et outil de communication pour les études aréales.

Le renforcement de la valorisation

L'équipe Valorisation capitalisera sur les gains de ces dernières années (diversification des productions audiovisuelles, développement des prolongements numériques de la programmation...) et saisira de nouvelles opportunités (perspective du chantier de refonte du libre-accès, appels à projets de résidence...) pour poursuivre la diversification des méthodes de valorisation de la recherche produite à partir des collections : recours à l'audiovisuel, avec le développement de formats courts, valorisation de corpus par la médiation numérique, accueil de résidences de chercheurs, d'artistes ou de traducteurs...

Charte de la médiation

La rédaction d'une charte de la médiation contribuera à améliorer l'affichage des services offerts. Elle portera sur l'ensemble des missions d'accueil, de médiation scientifique et culturelle, et intégrera une actualisation de la charte de l'action culturelle formalisée à l'ouverture de la BULAC en 2011.

Site web

Le site web refondé a été mis en ligne le 6 septembre 2021. Le développement du site s'est poursuivi jusqu'à la fin 2021. L'accompagnement des agents dans la prise en main de l'outil se poursuivra en 2022, une fois le site pleinement fonctionnel.

L'équipe contribuera à la constitution et à la valorisation de corpus par la médiation numérique, en créant des guides thématiques transversaux (ex. de thématiques : migrations, environnement...).

Programmation du 10^e anniversaire

Le calendrier des festivités s'étend sur toute l'année universitaire 2021-2022. Plusieurs événements labellisés 10^e anniversaire sont programmés au 1^{er} semestre 2022 : édition augmentée du Festival *Cinéma du réel*, exposition à partir du fonds des imprimés arabes de Bulaq, journée sur les études aréales et les humanités numériques.

Réalisation d'un documentaire sur la mission d'enrichissement des collections de la bibliothèque

Ce documentaire met en avant les spécificités de la BULAC, notamment les acquisitions en langues non occidentales.

Création et mise en ligne de collections HAL à dimension aréale

En coordination avec les GIS Asie et Moyen-Orient et mondes musulmans, la BULAC a créé deux collections HAL à dimension aréale, pour valoriser la production des laboratoires dans HAL. Une première collection, « Études asiatiques en France », est d'ores et déjà constituée. Deux nouvelles collections, l'une sur le domaine Asie centrale et l'autre s'appuyant sur le périmètre des laboratoires du GIS MOMM, seront créées en 2022.

Enquête auprès des enseignants-chercheurs fréquentant la BULAC

Une nouvelle enquête sur les pratiques documentaires des doctorants et des enseignants-chercheurs, à la suite de celle menée en 2015, est prévue en 2022. Elle permettra d'ajuster l'offre de services. L'accent sera mis sur l'utilisation de HAL ainsi que sur les éventuels besoins de formation dans le domaine des humanités numériques et de la gestion des données de recherche.

PÔLE CONSERVATION

L'année 2021 a permis de conclure des programmes lancés depuis plusieurs années : ré-organisation des manuscrits de la Réserve, traitement des affiches africaines, suppression des anciens fantômes de la BIULO.

D'autres chantiers entrepris en 2021 seront poursuivis : traitement des collections issues des anciennes annexes de Clichy et Dauphine pour en améliorer la communication ; évaluation de l'état de conservation des ouvrages fragiles.

De nouveaux chantiers s'ajouteront progressivement : traitement des cartes de la BIULO, récolement du magasin 23.

Dossier majeur DES COLLECTIONS RÉACTIVES

– Achèvement de la charte de la conservation, destinée à fixer les principes de traitement matériel des collections de la BULAC : examen systématique et traitement autant que nécessaire des nouvelles entrées pour les mettre en condition de résister au mieux à l'usage prévisible ; programme et principes de réparations nécessaires au maintien de la communication ; définition et mise en œuvre des conditions optimales de conservation dans les

magasins avec la meilleure économie de moyens ; reproduction de sauvegarde...

– Travaux préparatoires à la formalisation d'une politique patrimoniale pour la BULAC aux termes de l'article R.311-1 du Code du patrimoine : définition du périmètre des collections patrimoniales et politique de patrimonialisation, outils documentant l'histoire des fonds, programmes de traitement et de valorisation.

1 STRATÉGIE DE GESTION DES MAGASINS

Mener des chantiers de recotation

Les opérations de pilon, de rachat, d'envoi en reliure et de recotation seront poursuivies sur les fonds des annexes Clichy et Dauphine.

Récolement de collections des magasins

Un récolement sommaire des documents du magasin 23 (Lettres simples, Lettres doubles et Lettres composées) sera réalisé. Ce chantier permettra de développer une procédure de récolement qui sera ensuite appliquée aux autres magasins.

Évaluation du chantier "création des exemplaires dans Koha des périodiques du magasin 13"

Désormais tous les périodiques se trouvant dans le magasin 13 sont conditionnés. Une évaluation du nombre d'unités de conservation permettant à terme de créer des notices d'exemplaires par UC sera effectuée :

- répartition entre les documents catalogués et hors catalogue
- comptage des unités de conservation par cote
- vérification de l'état de collection
- ajout de codes à barres sur les UC.

Traitement des cartes BIULO

Un inventaire et des opérations de conditionnement et de rangement seront conduits sur le fonds de cartes de la BIULO, afin de les rendre progressivement communicables.

2 PROTECTION ET RÉPARATION DES DOCUMENTS

Mener des opérations de conditionnement ciblées

Ces opérations concourent à de meilleures conditions de conservation pour les documents fragiles, à une plus grande protection en cas de sinistre, à un prélèvement en magasin facilité et à un renseignement des documents manquants, permettant ainsi une communication optimale au lecteur. En 2022 le conditionnement des périodiques se poursuivra :

- Périodiques de la BIULO (magasin 14)
- Achèvement du reconditionnement des périodiques grands formats de la BIULO (magasin 17).

Poursuivre des chantiers de réparation

Les documents indiqués « état dégradé, document communicable » dans le catalogue informatisé seront systématiquement vérifiés, réparés et/ou conditionnés afin de leur assurer le meilleur état de conservation possible et de permettre leur communication en salle de lecture.

3 RELIURE DES OUVRAGES

Développement d'un module d'extension pour la gestion de la reliure

Suite à la rédaction des spécifications pour un module informatisé de gestion de la reliure lié au SIGB, les plugins du module seront développés.

Relier les périodiques en libre accès

Les périodiques en libre accès sont régulièrement reliés, autant pour favoriser la facilité de consultation des lecteurs que pour assurer des conditions de conservation optimales pour des titres qui seront à terme stockés dans les magasins définitifs.

Traiter systématiquement les monographies en libre accès

Toutes les monographies destinées au libre accès (soit 5 à 7 000/an) sont systématiquement examinées du point de vue de leur constitution matérielle et de leur aptitude à résister à un usage plus ou moins intensif : selon le diagnostic, elles sont plastifiées, consolidées ou reliées par un prestataire extérieur, sauf si elles sont jugées suffisamment solides pour ne recevoir aucun traitement préalable à leur mise à disposition du public.

4 TRAITEMENT DES DOCUMENTS DE LA RÉSERVE

Continuer le chantier de constitution de la Réserve

Une fois les ouvrages japonais anciens (cote JAP) du magasin 24 signalés, ils seront reconditionnés, re-

cotés, un code-barres sera ajouté et ils seront relocalisés dans les magasins réserve correspondants.

Les folios correspondants aux critères Réserve et présents en magasin 29 suite au chantier de recotation des grands formats seront recotés et intégreront définitivement les magasins de la Réserve.

Conditionnement des CHI du magasin 19

Les ouvrages chinois (cote CHI) présents en magasin 19 seront repris afin de simplifier la communication et améliorer leur condition de conservation : dé-poussiérage, conditionnement, rondage, pose de code-barres et inventaire des éléments à reprendre au niveau du catalogue informatisé.

Évaluation du nombre de documents Réserve dans le magasin 23

Une évaluation du nombre de documents Réserve se trouvant dans le magasin 23 sera effectuée : calcul du nombre de documents, répartition entre les documents catalogués et hors catalogue, bilan de leur état de conservation.

MISSION COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

Après une année de célébrations autour du 10^e anniversaire de la BULAC, la mission Communication institutionnelle réduira la voilure en 2022. La production de contenus en ligne lui permettra de poursuivre, à moindres frais, la valorisation de la bibliothèque, de ses activités et de ses collections, notamment à travers son nouveau site web.

PARTENARIATS

– Nouveau partenariat avec le Théâtre du Soleil.

Finalisation du partenariat suite aux discussions débutées en octobre 2021 à l'occasion de l'exposition « Écritures japonaises ». Outre les échanges de visibilité réalisés sur les sites web et réseaux sociaux respectifs, et les tarifs préférentiels proposés aux lecteurs et personnels de la BULAC, les discussions ont abouti à un accord de principe

pour une ou deux rencontres culturelles à organiser dans l'auditorium autour des spectacles du Théâtre du Soleil en 2022.

– Poursuite du partenariat avec le Festival Vo-Uf de la traduction littéraire (Gif-sur-Yvette), en octobre 2022 : table ronde BULAC au festival valorisant les littératures d'une des aires géolinguistiques.

– Poursuite du partenariat avec Le Cinéma du réel (cf. ci-dessous).

1 10^e ANNIVERSAIRE (SUITE ET FIN)

Partenariat BULAC – Festival Cinéma du réel (11-20 mars 2022)

Dernier événement de la programmation autour du 10^e anniversaire, « La BULAC fait son Cinéma du réel » se déroulera, du 15 au 17 mars. L'équipe Valorisation et la MCI prépare un programme « spécial 10^e anniversaire de la BULAC » et le plan de communication afférent, en concertation avec l'équipe du Réel. Ce plan prévoit, sur le lieu du Festival (bornes de visionnages pour les festivaliers) et son site web, la valorisation des supports multimédias de la BULAC (film « maison » sur le circuit du livre, la série « La BULAC vue par »...). Le 16 mars sera organisée dans l'auditorium une table ronde grand format portant sur l'aire africaine, qui réunira des cinéastes africains vivant en France ou en Europe et travaillant en Afrique et des chercheurs en sciences humaines et sociales dont le terrain se situe en Afrique.

Par ailleurs, les films de la compétition sélectionnés par la BULAC et projetés dans l'auditorium, la veille et le lendemain de cette rencontre, permettront de faire dialoguer leurs réalisateurs avec des chercheurs, des étudiants en master de cinéma à Paris 3 et Université de Paris, et le public.

2 « LA BULAC AUTREMENT », UNE NOUVELLE RUBRIQUE DU SITE WEB

Rédaction du projet et lancement de « La BULAC autrement » : une nouvelle rubrique du site web s'inspirant de la « BULAC à distance », lancée pendant le premier confinement.

« La BULAC autrement » s'adresse à tous les publics afin d'inclure également les publics « non profilés » mais curieux et intéressés par les cultures extra-

occidentales. Cette rubrique agrègera un ensemble de propositions éditorialisées permettant de conduire les internautes vers des contenus « maison ». Un chapô ou une brève, pointant vers un contenu (écrit ou multimédia) ou une page du site web, etc., permettra de remettre en avant des contenus archivés à la faveur d'une nouvelle actualité. Elle pourra également proposer des déambulations thématiques afin de guider les internautes dans les profondeurs du site, ou des « sélections spéciales » de contenus vus, lus, ou écoutés ailleurs sur le Web, ce qui permettra aussi la mise en avant ponctuelle de contenus de partenaires.

3 POURSUITE DE « LA BULAC VUE PAR »

La collection « La BULAC vue par », lancée à la rentrée 2021, trouvera son rythme de croisière avec quatre nouvelles pastilles en 2022.

4 PUBLICATION ANNUELLE DES CHIFFRES DE LA BULAC

Les Chiffres 2021 seront produits au cours du premier trimestre 2022, à destination des tutelles et des publics. Ces supports sont destinés à une mise en ligne dans la partie institutionnelle du site et également intégrés thématiquement dans les pages web des services concernés. Ils sont simultanément diffusés dans les lettres électroniques.

5 « LA BULAC SONORE »

Projet – à confirmer – d'une nouvelle série audio, « La BULAC sonore » (nom provisoire) de podcasts de durées variables (entre 5 et 15 minutes), sous forme d'interviews de chercheurs, de doctorants, ou de professionnels de la BULAC. Les premiers axes envisagés sont :

- les sujets de recherche émergents (des pistes pour les étudiants en master) ;
- les collections de niche, ou peu visibles ;
- les enjeux de traduction ;
- le livre au-dessus de ma pile (un chercheur, un lecteur ou un bibliothécaire parle d'un livre des collections de la BULAC, en lien avec les thématiques d'axes de recherche actuels, pour éclairer une question d'actualité, etc.).

6 LETTRES ÉLECTRONIQUES

La Lettre d'information, coproduite avec la chef de l'équipe Valorisation, mise en ligne sur www.bulac.fr depuis mai 2014, est diffusée 6 à 8 fois par an. Elle permet de communiquer sur les activités de la BULAC : action culturelle, services, actualité des collections, partenariats...

La Lettre institutionnelle est publiée au rythme des assemblées générales afin de communiquer de façon plus circonstanciée sur la vie de la bibliothèque et sur ses résultats vers ses tutelles, les présidences et directions des établissements du GIP BULAC ainsi que vers celles des établissements

de l'ESR en sciences humaines et sociales (GIS, UMR, laboratoires de recherche, etc.).

Il s'agit à chaque publication de cette lettre de valoriser les données de pilotage de l'établissement : procès-verbaux et comptes rendus des différentes instances, résultats d'enquête sur les pratiques de ses lecteurs, bilans chiffrés qualitatifs et quantitatifs, partenariats scientifiques.

7 RELECTURE ET RÉÉCRITURE DES CONTENUS WEB ET SUPPORTS DE COMMUNICATION

La MCI assure la relecture des contenus produits, afin de valider leur qualité rédactionnelle et orthotypographique, avant publication sur l'ensemble des canaux et supports de communication de la BULAC.

8 INTERFACE ATELIER GRAPHIQUE ET IMPRIMEUR

L'interface avec l'atelier de graphisme baldinger•vu-huu et les différents imprimeurs permet de mener à bien la réalisation et l'impression des supports de communication courants et spécifiques : fabrication de supports de communication visuelle (carte de vœux, etc.).

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

La direction générale des services est composée de trois équipes : une équipe Administration, une équipe Pilotage et logistique, une équipe Informatique, soit un effectif total de 14 personnes.

Dossier majeur DES DONNÉES POUR LES HUMANITÉS

– Conseil et appui technique pour l'étude et la réalisation des objectifs entrant dans le périmètre du système d'information

Dossier majeur DES COLLECTIONS RÉACTIVES

– Développement du SIGB
– Intégration des nouveaux outils au système d'information

Dossier majeur « SERVICES PUBLICS + »

– Pilotage et coordination de la mise en conformité de l'établissement avec les engagements du programme Services publics +

– Assistance technique au développement et à l'intégration des outils informatiques

Dossier majeur POINTE CANTAGREL

– Conseil et appui technique pour l'étude et la réalisation des objectifs entrant dans le périmètre du système d'information
– Élaboration du marché public de travaux, suivi du choix du ou des prestataires, ainsi que soutien à la supervision des travaux
– Suivi logistique au sein du comité d'exploitation du bâtiment (COMEX)

1 ADMINISTRATION DES RESSOURCES HUMAINES

L'équipe Administration assure la gestion des ressources humaines (y compris l'administration fonctionnelle des applications de gestion) pour tous les agents : accueil des nouveaux agents et préparation des départs, suivi des dossiers du personnel (déroulement des carrières, retraites, contrats, congés et absences, missions, etc.).

Pour les agents titulaires et contractuels sur poste vacant, l'équipe assure la liaison administrative avec le rectorat (gestionnaire des emplois mis à disposition de la BULAC) et avec le ministère (gestionnaire des corps de la filière bibliothèque). Pour les agents contractuels sur budget propre du GIP, elle prépare la paie à façon et gère directement les opérations afférentes. Elle répond également aux différentes enquêtes statistiques des tutelles.

Garantir aux agents un déroulement et un suivi de carrière conformes à la réglementation

La complétude, la qualité et le respect des délais de transmission des dossiers des agents aux administrations gestionnaires sont essentiels pour la bonne gestion de leur carrière.

Conduire les négociations avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche pour la régularisation de la mise à disposition des personnels

À la suite du rapport de la Cour des comptes, l'année 2022 sera consacrée à déterminer, avec le MESRI, la forme juridique que doit adopter la BULAC pour stabiliser juridiquement le dispositif de mise à disposition du personnel.

Organiser les élections professionnelles

L'équipe RH organisera les élections professionnelles en liaison étroite avec le MESRI et le Rectorat de Paris.

Dialogue social et action sociale

L'équipe Administration participe au dialogue social aux côtés de la direction et instruit les principaux dossiers présentés.

Il conviendra ainsi de :

- organiser et assurer le secrétariat des comités réglementaires ;
- produire le septième bilan social annuel (2021).

Prévention des risques professionnels

Les équipes de la DGS sont les interlocuteurs privilégiés du médecin de prévention et des représentants du personnel pour toutes les questions relatives à l'hygiène, à la sécurité et aux conditions de travail. Elles établissent et suivent la réalisation du programme de prévention annuel et mettent à jour le document unique (DUERP) en collaboration avec les membres du CHSCT.

2 ADMINISTRATION DES RESSOURCES FINANCIÈRES, DES MARCHÉS ET DES CONVENTIONS

Gestion budgétaire et comptable

L'équipe assure avec l'agent comptable la préparation et le suivi du budget et de ses modifications, l'exécution des dépenses et recettes, le suivi des comptes fournisseurs, et assure l'administration fonctionnelle des applications de ressources finan-

cières. Elle répond également aux différentes enquêtes des tutelles en matière budgétaire et comptable.

Le régisseur d'avances et de recettes intervient pour de petits paiements par chèque et en numéraire (vente de tickets-restaurants, remboursement de cartes et livres perdus ou endommagés, PEB, etc.). L'équipe est également l'interlocuteur des agents et des personnes extérieures (membres des AG et CS, intervenants de l'action culturelle, etc.) pour le suivi des missions.

Le chantier prioritaire à conduire en 2022 sera de finaliser la mise en place d'une procédure de contrôle interne budgétaire et comptable.

Gestion des marchés et conventions, cellule juridique

Le responsable de la gestion des marchés et conventions conseille les différents services pour la passation des marchés et tous autres actes juridiques, prépare les pièces administratives pour les appels d'offres, les publie de manière dématérialisée et fait le suivi administratif des marchés. Il procède à la rédaction, au suivi et à l'archivage des conventions.

Il veille à garantir la sécurité juridique du GIP BULAC. Ses objectifs pour 2022 sont :

- renforcer le niveau de conformité du fonctionnement de la BULAC au RGPD ;
- superviser, autant que nécessaire, l'évolution des règlements opposables aux tiers (cf. notamment le règlement commun avec l'Inalco).

3 PILOTAGE

Le pilotage de la BULAC a été défini par priorités et grands périmètres au premier semestre 2018 : mesurer les objectifs de l'établissement, communiquer vers les publics et les tutelles, mesurer l'usage du budget annuel, mesurer l'activité pour améliorer les services.

Le programme d'activité déroule un ensemble de projets structurants et d'activités courantes. Concernant les premiers, des objectifs avec leurs indicateurs afférents ont été posés, qu'il faudra suivre au long de l'année.

Après les indicateurs d'objectifs et de performance, il s'agit aussi de suivre régulièrement les activités de la bibliothèque, aussi bien en termes de gestion financière que sur les aspects bibliothéconomiques et informatiques.

4 FORMATION DES PERSONNELS

Le responsable de la formation met en œuvre et évalue le plan annuel de formation interne et externe. Le plan de formation 2022 joint en annexe re-

cense la liste des formations internes et externes validées et financées auxquelles les agents de la BULAC participeront.

5 INVENTAIRE

Tâche déjà commencée depuis trois ans, l'inventaire des biens mobiliers de la bibliothèque devra être achevé en 2022 pour être en règle avec les obligations légales qui incombent à l'établissement. Il s'agira de finaliser le fichier existant dans un logiciel dédié, puis de marquer d'un identifiant unique chaque objet référencé dans ce fichier.

Ce travail intègre à la fois les espaces professionnels et les espaces publics, ainsi que les espaces partagés avec l'Inalco.

6 HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

L'équipe Épilog assure le suivi des décisions du CHSCT ainsi que les échanges avec les interlocuteurs sur les conditions d'hygiène et de sécurité (CHSCT, conseillère prévention, psychologue du travail, etc.). Elle pilote sa mise à jour et son bilan d'exécution annuels.

7 INFORMATIQUE

L'équipe informatique pilote, administre technique-ment et exploite les infrastructures informatiques et les services numériques de l'établissement, à savoir :

- système et réseaux, téléphonie ;
- gestion des fournitures informatiques, consommables d'impression et du parc matériel,
- informatique documentaire ;
- outils de gestion des ressources humaines et financières ;
- outils de travail collaboratif, applications bureautiques et professionnelles ;
- site web, signalétique dynamique, système de contrôle des accès .

La stratégie de développement du système d'information repose sur des outils informatiques libres et ouverts.

L'activité de l'équipe s'appuie sur les compétences techniques et fonctionnelles de 6,4 ETP.

Outre les activités courantes d'administration et d'exploitation, l'année 2022 sera consacrée aux projets suivants :

- accompagner la conception et la réalisation des projets structurants (offre de services à distance, collections réactives...);
- poursuivre le déploiement des éléments techniques permettant un télétravail avancé (VPN, paramétrage adéquat des postes informatiques por-

- tables), mettre en place les éléments de sécurité associés ;
- achever le renouvellement des imprimantes à étiquettes et à codes barre ;
- améliorer l'infrastructure réseau en renouvelant les éléments actifs ;
- préparer l'extension fonctionnelle du système de contrôle d'accès ;
- mettre en œuvre un système d'authentification centralisée pour les personnels. Intégrer la fédération d'identité « Éducation et recherche » afin de bénéficier de l'ensemble des services Renater ;
- optimiser l'autonomie des utilisateurs vis-à-vis de certains outils techniques ;
- refonder la gestion de l'infrastructure commune avec l'Inalco en créant une troisième entité de gestion technique ;
- définir la politique de sécurité des systèmes informatiques (PSSI) ;
- établir l'annexe informatique au règlement commun de gestion du Pôle des langues et civilisations : élaborée en lien avec l'équipe informatique de l'Inalco, cette annexe permettra de clarifier les responsabilités des deux établissements en matière d'investissements, de fonctionnement et de définir les processus à mettre en œuvre en cas de rupture de service – plan de reprise d'activité par exemple ;
- achever le renouvellement du système téléphonique du Pôle.

DIRECTION TECHNIQUE DU BÂTIMENT

La direction technique du bâtiment, service commun à la BULAC et à l'Inalco, est composée de 6 agents dont deux encadrants.

Parallèlement au maintien de la sécurité et du confort des usagers dans un contexte sanitaire dégradé, l'objectif de la DTB pour l'année 2022 portera sur l'optimisation énergétique, ainsi que sur le suivi des indicateurs qui sont liés, dans le cadre réglementaire précisé à l'automne 2019 et en avril 2020.

Que ce soit dans l'implication des usagers professionnels et des publics, dans la motivation des services supports, ou dans le suivi des indicateurs métiers propres aux établissements, ce projet ambitieux ne pourra aboutir qu'avec le soutien des directions de l'Inalco et de la BULAC.

En tâche de fond, la DTB maintiendra ses campagnes de maintenance préventive afin d'alléger autant que possible le recours aux interventions correctives.

La formalisation des consignes d'urgences techniques, ainsi que la connaissance et le suivi documentaire seront poursuivis dans la limite de ses moyens humains et en veillant à ne pas dégrader un délai aujourd'hui jugé satisfaisant de réponse aux urgences.

Dossier majeur POINTE CANTAGREL

Pilotage technique et opérationnel de la DTB pour :

– Reprise du cahier des charges technique en fonction des dernières négociations menées avec les exploitants pressentis.

– Consultation pour le choix d'un maître d'œuvre et recrutement des acteurs nécessaires au bon déroulement du chantier (contrôleur technique, bureau d'étude acoustique, coordonnateur sécurité).
– Préparation de l'appel d'offres travaux fin 2022.

1 TRAVAUX D'ENTRETIEN ET D'AMÉLIORATION

Basé sur l'hypothèse d'un contexte sanitaire moins dégradé, l'objectif principal de la DTB pour l'année 2022 porte sur le lancement de travaux immobiliers visant à rationaliser et améliorer l'usage des locaux disponibles : l'extension des locaux, l'optimisation de leur occupation et l'accompagnement des mutations d'usages sont en effet des sujets majeurs.

2022 sera marquée par des échéances lourdes en préventif, comme le contrôle par caméra thermique des éventuels points de surchauffe sur la cinquantaine de tableaux électriques que compte le site, et surtout la requalification décennale réglementaire des groupes froid.

Dans le cadre de maintenance corrective, une intervention s'avère nécessaire pour stopper l'effondrement d'un regard du bassin de rétention d'eau pluviale sous l'aire de livraison. Par ailleurs, les tests entamés fin 2021 de modification des stores motorisés du hall et de la salle de lecture, défectueux depuis l'origine, devraient permettre leur remise en service, au moins partielle.

L'actualisation du système de contrôle d'accès passera, pour la BULAC, par le remplacement des 114 lecteurs de badges existants non compatibles avec les nouveaux formats de cartes multi-services des étudiants d'île de France par des terminaux reprogrammables et polyvalents, sur reliquat de crédits de premier équipement informatique. Une brique

anti-intrusion intégrée à la solution de contrôle d'accès viendra remplacer l'ancien système arrivé en fin de vie, pour un gardiennage efficace des 30 000m² du site.

Enfin la formalisation des consignes d'urgences techniques, ainsi que la connaissance et le suivi documentaire seront poursuivis au sein du service, en veillant à ne pas dégrader le délai de réponse aux urgences.

2 OPTIMISATION TECHNIQUE ET ÉCONOMIES D'ÉNERGIES

La poursuite du processus engagé d'optimisation énergétique est le second axe majeur. Au terme de 10 années successives de travaux et d'optimisation de pilotage des installations techniques, ayant permis environ 20 % d'économies d'énergie, l'implication volontaire de chaque usager, public et professionnel, semble être le principal bras de levier encore inexploré à ce stade : l'implication des établissements pour mobiliser agents et publics sur ces enjeux est une condition nécessaire pour atteindre les objectifs fixés par la loi ELAN de 40 % d'économies d'énergie en 2030. Doivent être précisés les moyens mobilisables pour assurer cet accompagnement au changement afin de généraliser les bonnes pratiques environnementales.

En parallèle, la DTB continue les campagnes de maintenance préventive afin de limiter les dérives

de consommation et d'alléger autant que possible le recours aux interventions correctives.

La désignation pour 2022 d'un nouveau mainteneur de la solution informatisée GTB de pilotage des installations techniques, en remplacement du développeur historique, est un préalable à la poursuite du processus vertueux d'optimisation énergétique engagé depuis 2011 : en effet, de nombreuses pistes d'optimisation de régulation et de programmation sur les automates des équipements de chauffage, ventilation et climatisation ont été identifiées. La DTB s'emploiera à transmettre ce dossier technique complexe au nouveau prestataire.

Dans le domaine du comptage, des propositions seront faites pour comprendre, et si possible réduire, la part d'inconnue (environ 11 %) subsistant sur la répartition des consommations électriques, et imputée à ce jour en charges communes par défaut : l'installation d'un système de capteurs à même de consolider le diagnostic est prévue.

D'autre part, une remontée de comptage des frigorifiques vers la GTB sera proposée afin de tracer le rendement d'un des premiers postes de dépense énergétique, à savoir les groupes de production d'eau glacée pour la climatisation.

